COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

La Ville de Rivière-du-Loup répond concrètement à des problématiques identifiées par les aînés et les familles

Rivière-du-Loup, le 7 septembre 2017- La Ville de Rivière-du-Loup lance ce jeudi le guide *Bien choisir son milieu de vie* et une carte des haltes et des parcs disponibles sur le territoire. Au cours des derniers mois, le Service loisirs, culture et communautaire, ainsi que les membres des comités aînés et famille, ont travaillé à préparer des documents pratiques et faciles d'utilisation, qui répondent à des demandes spécifiques de citoyens, formulées lors de la plus récente mise à jour de la *Politique de la famille et des aînés*.

Le guide *Bien choisir son milieu de vie*

Parmi les actions et initiatives identifiées lors des consultations, le souhait d'être mieux outillés pour faire le meilleur choix possible d'un milieu de vie pour la personne vieillissante est ressorti. Les aînés et les membres de leur famille ont souligné se sentir souvent désemparés face à l'ampleur de la tâche à accomplir, sans savoir exactement à qui s'adresser et comment procéder.

Le choix d'un milieu de vie pour la personne âgée n'est en effet pas un chemin tracé. C'est une étape marquante, comportant de nombreuses considérations et de profonds questionnements sur la capacité de demeurer à la maison, les besoins, les attentes et les alternatives possibles. Le guide *Bien choisir son milieu de vie* entend donc orienter efficacement les aînés et leur famille, qui y trouveront à la fois des pistes pour prendre des décisions éclairées ainsi que les différents services offerts à Rivière-du-Loup. Il accompagne et soutient les aînés et leurs proches aidants dans cette démarche déterminante, guide avec respect et impartialité à travers les étapes de cette réflexion.

La carte des haltes et les parcs municipaux

Les consultations de la refonte de la *Politique* ont également permis de recevoir une demande plus inusitée, mais exprimée à de nombreuses reprises à la fois par les familles et les aînés : identifier des toilettes disponibles un peu partout sur notre territoire. La carte réalisée propose donc des trajets naturels, qui répertorient les lieux municipaux et publics, mais également des commerces qui ont généreusement accepté d'ouvrir leurs portes aux aînés et familles. Ainsi, des lieux d'arrêt sont identifiés dans tous les quartiers et secteurs de la ville. En plus d'être listées sur la carte disponible en ligne et en format

…2

imprimé, les haltes sont également identifiées par un logo en vitrine des commerces et lieux participants. Désormais, les parents ne seront plus pris au dépourvu lorsque le petit dernier voudra aller à la toilette lors d'une sortie familiale et d'autres citoyens pourront se sentir libres de faire de plus longues marches, sans craindre l'éloignement de la maison.

D'une pierre deux coups, la Ville a également identifié sur cette même carte l'emplacement des nombreux parcs municipaux et, au dos, la description des infrastructures et équipements que l'on retrouve sur place (modules de jeux, tables de pique-nique, balançoires, terrains de sport, blocs sanitaires, petites bibliothèques, etc.) Une autre demande formulée lors des consultations, mais également par les visiteurs de passage chez nous.

Les citoyens pourront retrouver ces deux outils en ligne ou en version imprimée à l'hôtel de ville, au Centre Premier Tech et à la bibliothèque, notamment. La carte des haltes et parcs sera également disponible au bureau d'information touristique.

-30-

Source : Rosemarie Boulet
Agente de développement communautaire famille – aînés

Service des communications
418 867-6611